#### Ordre de service d'action



Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau de l'Action Éducative et de la Vie Scolaire 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955

Note de service

DGER/SDPFE/2021-430

07/06/2021

Date de mise en application : Immédiate

**Diffusion**: Tout public

Date limite de mise en œuvre : 05/11/2021 Cette instruction n'abroge aucune instruction. Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes: 3

**Objet :** Appel à participation à la 3ième édition de l'appel à projet " Tous écoresponsables : on parie !?"

#### Destinataires d'exécution

Établissements d'enseignement agricole publics et privés Pour information : Administration centrale, Inspection de l'enseignement agricole, DRAAF/DAAF,SRFD/SFD, Hauts commissariats de la République des COM, Fédérations de l'enseignement agricole privés

**Résumé :** La présente note de service précise les modalités de participation au concours "Tous écoresponsables : on parie !?" à l'initiative du réseau national des écoresponsables, soutenu par la DGER. Ce concours vise à créer ou soutenir une dynamique écoresponsable chez les apprenants sur une thématique du développement durable.

#### 1 - Contexte

La **politique éducative en matière de développement durable** (DD) du ministère chargé de l'agriculture s'inscrit dans les 17 objectifs de développement durable (ODD) adoptés par les dirigeants du monde en septembre 2015 lors d'un Sommet des Nations Unies et dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (2010).

L'éducation au développement durable (EDD) est un levier pour la mise en œuvre d'actions permettant de relever les défis mondiaux de développement durable tels que définis par l'ONU. Elle répond également aux objectifs du projet agro-écologique pour la France tels que définis dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014, dans le plan 100 % Citoyen (2015), dans les Etats Généraux de l'Alimentation (2018) et plus récemment dans le plan enseigner à produire autrement pour les transitions et l'agroécologie dont l'axe 1 est d'encourager la parole et l'initiative des jeunes (Circulaire DGER/SDRICI/2020-68 du 30 janvier 2020).

Cette priorité est rappelée dans la NDS DGER/SDPFE/2017-445 relative à l'EDD dans les établissements d'enseignement technique agricoles publics et privés sous contrat, réaffirmant les orientations et rappelant les outils de mise en œuvre et d'évaluation des actions et démarches d'éducation au développement durable notamment grâce à l'unité facultative « Engagement citoyen » proposée dans les diplômes du ministère chargé de l'agriculture. Elle souligne la forte nécessité d'une cohérence globale entre la formation, l'éducation et la gouvernance des établissements en lien étroit avec les professionnels, les acteurs territoriaux et les autres missions de l'enseignement agricole.

Dans ce contexte, un appel à participation a été co-construit avec le réseau national des écoresponsables de l'enseignement agricole qui a souhaité proposer aux jeunes des établissements de l'enseignement agricole de participer au concours « Tous écoresponsables, on parie ? ».

La DGER souhaite, d'une part et à travers cet appel à participation, inciter et valoriser l'engagement citoyen des apprenants. D'autre part, il s'agit de préparer les jeunes à pratiquer l'éloquence dans et hors la classe et également d'encourager la parole et l'initiative du réseau national des écoresponsables en proposant à ces membres d'être pleinement acteurs à travers l'organisation d'un jury de jeunes.

## 2 - Mise en œuvre de l'appel à participation

## **Objectifs**

Cet appel à projet vise à créer ou soutenir une dynamique écoresponsable chez les jeunes sur une thématique du développement durable et de toutes les transitions indispensables pour inventer un nouveau modèle écologique. De façon non exhaustive, le projet peut porter sur le thème de l'alimentation (production, consommation, tri, lutte contre les gaspillages...), la réduction des déchets agricoles et d'agrofourniture, la biodiversité (plantation de haies par exemple), le sol, l'eau, le changement climatique, l'économie ainsi que la solidarité. Une attention particulière sera portée aux projets mettant en avant des façons d'agir en faveur des transitions en temps de crises qu'elles soient sanitaires, écologiques ou sociales. Pour vous inspirer, vous pouvez vous référer aux initiatives déposées sur le site edd.educagri.fr. La thématique choisie sera précisée dans la fiche projet (annexe 1).

Il s'inscrit pleinement dans la politique menée par le ministère chargé de l'agriculture qui vise à :

- Encourager la parole et l'initiative des apprenants ;
- Permettre aux jeunes d'acquérir des compétences, des savoirs formels et informels afin de développer leur capacité à raisonner et à avoir un esprit critique

pour devenir des citoyens et des professionnels capables d'appréhender la complexité et la diversité des enjeux de leur territoire et de la planète dans une perspective de développement durable et de transition agro-écologique et alimentaire ;

• Sensibiliser les apprenants et les équipes en établissement sur les enjeux du DD et impulser de nouvelles démarches responsables au sein des établissements.

L'appel à projets a pour objet de favoriser l'ouverture d'esprit et la prise en compte de la diversité des points de vue tout en faisant émerger les problématiques qui se posent autour d'une thématique choisie notamment dans les établissements et les territoires des établissements et penser ensemble aux solutions en terme de changements de pratique.

Ainsi, au travers de cet appel, les apprenants formés aux méthodes de débat participatif et aux techniques d'animations sont invités à initier et conduire des actions ouvertes sur l'établissement et le territoire suite à une journée de sensibilisation sur leur établissement et au choix d'un défi à relever collectivement.

## Les objectifs sont :

- Rendre les apprenants moteurs d'une dynamique et de leur faire prendre conscience des problématiques de développement durable au sein de leurs établissements et de leurs territoires
- Développer l'esprit critique des apprenants en se référant à des expertises reconnues;
- Favoriser l'esprit de coopération dans l'établissement ;
- Encourager le dialogue, la prise de parole et le respect de l'autre ;
- Favoriser une démarche d'analyse d'une situation et une recherche d'améliorations;
- Permettre d'engager l'ensemble des jeunes, toutes filières de formation confondues, grâce à la dynamique impulsée par les apprenants écoresponsables dans des démarches concrètes de transformation de pratiques au sein de leur établissement.

#### Description du projet

Il s'agit de proposer un temps fort d'une journée ou une demi-journée, co-élaborée et co-animée par les apprenants et les équipes éducatives, en établissement, autour d'une action de développement durable permettant d'aboutir à la réalisation d'un défi, visant la réalisation d'une action concrète, valorisée sous une forme diffusable, vidéo, diaporama, site internet...

Le projet doit intégrer une dynamique collaborative et coopérative entre les jeunes et les encadrants et mobiliser ou impacter l'ensemble de l'établissement. Il est également intéressant qu'il puisse conduire à établir des liens avec des partenaires locaux (établissements publics/privés, établissements de l'éducation nationale, associations) ou avec d'autres régions ayant une démarche écoresponsable pour réaliser des actions communes.

#### Appuis possibles

La formation, « Accompagner une dynamique écoresponsable », inscrite dans le cadre du PNF, propose aux enseignants et CPE d'acquérir des outils et méthodes pour initier, développer et accompagner une dynamique dans son établissement.

L'animatrice du réseau national éducation au développement durable pourra également répondre aux interrogations des établissements et des encadrants souhaitant s'engager.

Le réseau national des écoresponsables peut également accompagner les porteurs de projet dans leur initiative. Ces derniers peuvent découvrir et s'intégrer au réseau en s'inscrivant sur l'annuaire du site edd.educagri.fr, et en rejoignant les jeunes sur la plateforme du réseau national (<a href="https://discord.com/invite/nHkg9pY">https://discord.com/invite/nHkg9pY</a>) et participer aux ateliers organisés par le réseau national.

## Modalités de participation

La participation à l'appel à projet « Tous écoresponsables, on parie ? » est ouverte à toutes les filières et tous les niveaux de l'enseignement agricole public et privé sous contrat et limitée à un projet par centre constitutif de l'établissement.

L'établissement doit chercher à privilégier la participation d'un groupe de jeunes notamment représentants élus aux différentes instances, écoresponsables, membres de l'Association Sportive (AS), de l'Association des Lycéens, Etudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA), mais peut se porter soit sur une classe entière ou un groupe-classe.

Les établissements souhaitant participer à cette manifestation devront faire parvenir au Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire (BAEVS), le dossier de candidature (annexe 1) disponible au format word dans l'onglet Appels à projet du site edd.educagri.fr le 10 novembre 2021 au plus tard par voie électronique, en mentionnant « candidature tous écoresponsables : on parie ? » dans l'objet du courrier électronique, sous format PDF, à l'adresse suivante :

## concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr

Il fera l'objet d'un accusé de réception par voie électronique.

Sur la base de ces documents et d'une présentation orale de 5 minutes par les élèves porteurs du projet par visio-conférence, un jury de membres du réseau national des écoresponsables effectuera une première sélection des dossiers. Les dossiers sélectionnés seront ensuite transmis à la DGER qui organisera un comité associant 2 représentants nationaux des écoresponsables pour désigner les établissements qui bénéficieront d'une enveloppe de 1000 € pour la réalisation d'une courte vidéo, de 3 minutes maximum (résolution minimum de 1080p), la création d'une page web ou d'un diaporama interactif. La production devra présenter très clairement l'action et la démarche ainsi que l'impact (constaté ou envisagé) de l'action entreprise ainsi que le logo « Tous écoresponsables ».

Les établissements sélectionnés s'engagent également à établir un bilan comme présenté à l'annexe 2 à la date mentionnée au paragraphe 3 de cette note. Ils pourront bénéficier de l'appui des réseaux précités.

En fonction des conditions sanitaires, les productions pourront être projetées à l'occasion d'un événement organisé par le bureau de l'action éducative et de la vie scolaire. Elles pourront également être valorisées sur différents canaux de communication nationaux et régionaux notamment le site du réseau d'éducation au développement durable <a href="https://edd.educagri.fr/">https://edd.educagri.fr/</a>.

Au sein des établissements, l'unité facultative « engagement citoyen » et le badge numérique « Tous écoresponsables » permettent également de valoriser les initiatives des apprenants.

#### 3 - Échéancier

- le 5 novembre 2021 : Date limite d'envoi du dossier de candidature à l'adresse concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr;
- Du 11 au 26 novembre 2021 : Sélection des dossiers par le réseau national des écoresponsables ;
- le 29 novembre 2021 : Sélection des établissements par un comité de sélection ;
- le 18 mai 2022 : Date limite d'envoi des productions et du compte-rendu technique et financier par les établissements (annexe 2).

#### 4 - Personne ressource

• Sofie AUBLIN, animatrice du réseau animatrice nationale du réseau d'Education au développement durable : sofie.aublin@educagri.fr

Une liste non exhaustive de partenaires nationaux est donnée en annexe 3.

La Directrice Générale Valérie BADUEL

## **ANNEXE 1 : Dossier de candidature**

Appel à participation « Tous écoresponsables, on parie ? »

A envoyer avant le **10 novembre 2021** à concours-baevs.dger@agriculture.gouv.fr

Version word disponible dans l'onglet Appels à Projet du site edd.educagri.fr

ÉTABLISSEMENT			
Région			
Secteur	Public UNREP		
Nom de l'établissement			
Adresse			
Téléphone			
Nom, prénom et courriel du chef d'établissement			
Présence de jeunes écoresponsables au sein de l'établissement	Oui Non		
RÉFÉRENT DU DEFI			
Nom - Prénom			
Fonction			
Courriel			
CONSTITUTION ET IMPLICATION DU GROUPE PORTEUR DU PROJET Indiquez s'il s'agit d'une classe, d'un groupe-classe, de représentants élus,			
Groupe			
Niveau (x) de formation			
Nombre de jeunes			

D /		
PERSONNELS IMPLIQUÉS DANS LE DEFI (enseignants		
	<ul> <li>Projet réalisé par les jeunes</li> </ul>	
(comment est-il prévu de travailler avec les jeunes de façon collaborative?)	Projet co-réalisé par les jeunes	
	<ul> <li>Projet rédigé par un encadrant</li> <li>Projet co-rédigé avec les jeunes</li> <li>Projet rédigé par les jeunes</li> </ul>	
Implication des jeunes dans le défi	<ul> <li>Projet proposé par un encadrant</li> <li>Projet co-construit avec les jeunes</li> <li>Projet proposé par les jeunes</li> </ul>	

# CPE...)

Nom - Prénom Discipline ou service

Courriel

## INTITULÉ DU DÉFI

## Mots Clés

# LE DÉFI S'INSCRIT-IL DANS LE CADRE D'UN PROJET EXISTANT SUR L'ÉTABLISSEMENT ?

Non

S'agit-il d'une action ponctuelle ou d'une amorce pour initier une dynamique sur l'établissement ? Expliquez

Expliquez en quelques mots celui-ci :

## QUELLES SONT LES FINALITÉS/THÉMATIQUES PRINCIPALES DU DÉFI ?

- Alimentation responsable, changement climatique, biodiversité
- Gestion des déchets, etc...
- Adaptation et/ ou atténuation du changement climatique
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles
- La cohésion sociale et la solidarité entre les générations et les territoires

- L'égalité entre les hommes et les femmes
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- Le développement de modes de production et de consommation durables
- Autre(s) (préciser)

## QUELS SONT LES PUBLICS BÉNÉFICIAIRES VISÉS PAR LE DEFI ?

- Une classe
- Plusieurs classes
- L'ensemble de l'établissement
- Des partenaires extérieurs (préciser)

Pourquoi avoir décidé d'initier ce défi ?  (500 caractères max)		
QUELS SONT LES RÉSULTATS ATTENDUS ET/OU LES OBJECTIFS VISÉS DU  DÉFI ?  (500 caractères max)		
AVEZ-VOUS DES PARTENAIRES (association, recherche, territoriaux)? SI OUI, LESQUELS ?		
QUELS SONT LES BESOINS POUR LA RÉALISATION DE CE DÉFI ?  (matériel, humain, technique, financier)		
SUR QUEL(S) CRITÈRE(S) D'APPRÉCIATION PRÉVOYEZ-VOUS D'ÉVALUER		
<b>LE DÉFI ?</b> (500 caractères max - Proposer si possible des indicateurs permettant d'apprécier le		
bon déroulement du défi et/ou de mesurer ses impacts)		
QUEL EST L'ÉCHÉANCIER DU DÉFI ?		
COMMENT ENVISAGEZ-VOUS DE COMMUNIQUER POUR FAIRE CONNAÎTRE VOTRE DÉFI ?		

A REMPLIR PAR LES JEUNES PARTICIPANTS AU PROJET QUELLES SONT VOS MOTIVATIONS DANS CE PROJET ? EN QUOI CELUI-CI VOUS PERMET-IL DE DÉVELOPPER DE NOUVELLES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE TRANSITION ? PENSEZ-VOUS POUVOIR VALORISER CE PROJET DANS LA SUITE DE VOTRE PARCOURS SCOLAIRE ET/OU PROFESSIONNEL ? (500 caractères max)			
SUITE À VOTRE PARTICIPATION AU PROJET SOUHAITERIEZ-VOUS			
PARTICIPER ÊTRE MEMBRE DU RÉSEAU NATIONAL DES ÉCORESPONSABLES ET PARTICIPER AUX RÉUNION DU RÉSEAU ? SI			
NON POURQUOI? (500 caractères max)			
TOTAL CONTROL (SOU CANACCE CO MAX)			
Visa du chef d'établissement			
Je soussigné(e) directrice/directeur			
de l'établissementconfirme notre			
engagement au défi « Tous écoresponsables : on parie ?» .			
Cachet de l'établissement Signature du Chef			
d'établissement			

Signature d'un encadrant

Signature de 3 jeunes

## ANNEXE 2: Bilan du défi

Est-ce que le défi a pu être l'occasion d'initier une prise de conscience. Si non, qu'est ce qui a freiné cette prise de conscience.

Deux témoignages de personnes ayant participé (jeunes et/ ou adultes)

# Volet financier : quelle a été l'utilisation de la dotation ? Bilan financier

Dépenses	Recettes
Total	Total

## **ANNEXE 3: Partenariats DGER**

ADIVALOR (sensibilisation aux déchets d'agrofourniture)

Les agences de l'eau (classe d'eau, projet de sensibilisation sur l'eau et sur la biodiversité)

Terragir (forêt dans toutes ses dimensions)

L'Office français de la biodiversité (OFB) et ses agences régionales

Electeurs en herbe (parcours citoyen pour comprendre, débattre et agir contre le réchauffement climatique)

L'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE)